



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 28 juin 2019
Convocation des conseillers :
le 28 juin 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 5 juillet 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Mike Hansen, Jeff Dax, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Vera Spautz, Daniel Codello, Luc Majerus, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 11.2. Acte de vente d'un emplacement intérieur dans la résidence Nonnewisen; décision

Vu l'acte de vente par devant Maître LECUIT par lequel la Ville vend dans la résidence Nonnewisen - lot 4N, un emplacement intérieur 047 PD 81, d'une surface de 27,50 qm, représentant 2,3841 millièmes au prix de 35.000.-euros;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
à l'unanimité**

l'acte de vente du 05 juillet 2019 par devant Maître LECUIT entre la Ville et Madame Pia Schintgen portant sur un emplacement intérieur dans la résidence Nonnewisen au prix de 35.000.-euros.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre